

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 1

Rubrik: Prévoir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE VALAIS, paradis des retraités

De plus en plus de retraités romands choisissent de passer leur retraite au soleil et établissent leur résidence principale dans une commune valaisanne. Le Vieux Pays est-il en passe de devenir un pays de vieux?



Durant les trente glorieuses, le rêve de chaque famille était de posséder une résidence secondaire à la montagne. Une manière saine et agréable de se ressourcer et d'échapper pour quelques jours au stress du travail et aux brumes de la plaine. Arrivés à l'âge de la retraite, de nombreux seniors changent totalement leur manière de vivre et décident de s'établir définitivement dans le canton du Valais. Souvent, ils effectuent ces démarches bien avant l'âge fatigique, bénéficiant ainsi d'une retraite anticipée ensoleillée. Conséquence logique, c'est ce canton qui, selon les statistiques officielles, enregistre la plus im-

portante croissance de la population âgée de 50 à 64 ans.

QUALITÉ DE VIE

Qu'est-ce qui attire les gens des plaines au paradis montagnard? Nous avons posé la question à Pierre-Yves Delèze, responsable de la communication à l'Office du tourisme de Verbier. «La première motivation est incontestablement la qualité de la vie. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil au taux d'ensoleillement dont bénéficie notre canton.» Effectivement, si le soleil brille quatre jours sur dix à Genève, la moyenne grimpe à six

jours sur dix à Zermatt. On a même calculé, sur une moyenne de trente ans, que Sierre bénéficie de plus de 2000 heures de soleil par an, contre à peine plus de 1500 à Neuchâtel. «Il est intéressant de constater qu'en été, les personnes âgées préfèrent la fraîcheur de la montagne à la canicule de la plaine ou au soleil brûlant de la mer», remarque Pierre-Yves Delèze.

Mais ce simple constat n'explique pas tout. On trouve aujourd'hui en Valais une qualité de vie qui a davantage tendance à disparaître dans les grandes agglomérations du Plateau suisse. «Sur le plan social, on

retrouve chez nous un petit côté villageois qui favorise les bonnes relations avec le voisinage. Les Valaisans ont un trait de caractère particulier. Ce qui peut passer pour une certaine froideur au premier abord n'est en fait que de la timidité ou une certaine réserve. Passé le premier contact, les gens venus de l'extérieur ont l'impression d'appartenir à une grande famille.»

Les propos de Pierre-Yves Delèze sont corroborés par ceux d'Anne-Françoise, une jeune retraitée de La Côte vaudoise, qui vient d'acquérir un ancien mazot avec son mari. «Nous avons trouvé dans le val d'Hérens, la tranquillité, le calme et la beauté qui conviennent parfaitement à notre attente, dit-elle. Nous apprécions beaucoup le contact avec les gens de cette vallée retirée. L'été dernier, nous les avons aidés aux travaux des champs, durant une dizaine de jours. Nous avons l'impression d'être complètement intégrés dans la petite commune où nous passons de plus en plus de temps.»

SÉCURITÉ ET FISCALITÉ

Alors que les systèmes de surveillance mutuelle se multiplient un peu partout à travers le pays pour prévenir les effractions, le Valais semble relativement épargné par la petite criminalité. «Nous sommes privilégiés dans ce domaine, confirme Pierre-

Yves Delèze. Par exemple, les Valaisans laissent encore la porte de leur maison ouverte. De même qu'on peut oublier les clés de contact sur nos voitures ou les dissimuler sur le pare-brise sans risquer de se la faire voler. Il règne un vrai sentiment de sécurité en Valais.»

Mais il ne faut pas se le cacher: si les Romands choisissent de s'installer au Valais c'est aussi pour des raisons basses financières. Les taxes automobiles coûtent pratiquement la moitié des prix pratiqués dans le canton de Vaud et un simple coup d'œil aux primes d'assurances maladie démontre qu'elles sont nettement moins chères à Sion qu'à Lausanne ou à Genève. Quelques chiffres tirés de ceux de l'Office fédéral des statistiques le montrent: alors que le montant moyen des primes de l'assurance maladie atteint 410 francs par mois à Genève, il chute à 237 francs en Valais (la moyenne suisse se situant à 290 francs). Et puis, détail qui a son importance pour les personnes âgées, le Valais ne pré-

lève pas d'impôt sur les successions directes...

Robert et sa femme possèdent un chalet du côté de Crans depuis une vingtaine d'années et une villa dans le canton de Vaud. Il y a un an, ils ont décidé de transférer leurs papiers dans la commune valaisanne. «Nous avons pris cette décision, car nous étions fâchés avec l'administration fiscale vaudoise pour une question de rente viagère. Le fisc voulait nous taxer de 12% à la suite d'un changement de statut, sans que nous ayons retiré le moindre centime de cette rente. Nous avons estimé qu'il s'agissait là d'une injustice. Nous hésitions depuis longtemps à déplacer notre domicile en Valais, compte tenu de divers avantages financiers que propose ce canton. Cette anecdote a précipité notre décision.»

Au-delà des questions d'argent, Robert remarque que la qualité de la vie est aussi meilleure en Valais. «Dans les villages, tout le monde se connaît, on se retrouve au café, on parle avec les voisins, qui deviennent rapidement des amis. Rien à voir avec l'ambiance qui règne en plaine...»

SPORT ET BIEN-ÊTRE

Le Valais a cette particularité d'offrir un vaste champ d'activités aux personnes soucieuses de conserver une bonne condition physique. Outre la cinquantaine de stations d'hiver (et d'été) qui proposent quantité de sports allant du ski de piste aux randonnées en passant par la raquette et le golf, on dénombre encore quatre stations thermales permettant de se détendre tout en se maintenant dans une bonne condition physique (*lire Générations de novembre 2004*).

Val-d'Illiez, proche des Portes-du-Soleil, propose un encadrement idyllique et une rivière thermale récemment aména-

EN POINT DE MIRE

L'ÂGE DE LA RETRAITE

En 2003, Pascal Couchepin menait campagne, tambour battant, pour rehausser l'âge de la retraite à 66 ans en 2015 et 67 ans en 2025. Son idée a été rapidement balayée par la majorité des Suisses et elle a fait capoter la 11^e révision de l'AVS. En novembre 2004, l'Union patronale suisse proposait un relèvement de l'âge de la retraite à 66 ans pour les hommes et les femmes vers 2013. Même tollé du côté des principaux intéressés et du Parti socialiste.

On ne sait pas ce que nous réserve l'année 2005. Mais on constate que les «futurologues» du pays sont incapables de proposer une solution qui tiendrait compte de l'avis des travailleurs, basée avant tout sur la souplesse et la retraite à la carte.

EMPLOYÉS TAXÉS

Les retraités schaffhousois sont «invités» à contribuer à l'assainissement de la caisse de pension cantonale, largement déficitaire. Principales mesures envisagées: la suppression de l'adaptation des rentes au coût de la vie jusqu'à ce que le taux de couverture atteigne 100%, une cotisation supplémentaire de 1% pour les employés et de 1,5% pour les patrons. Ces mesures touchent 2500 retraités et 5000 actifs.

DE LA CLARTÉ, S.V.P. !

L'Association suisse des instituts de prévoyance demande une réforme rapide du 2^e pilier. Selon son président Hans Ender, «il s'agit de créer des conditions cadre réalistes en tenant compte de l'évolution démographique et économique». A son avis, le taux de conversion devrait être adapté à l'espérance de vie attendue en fonction des évaluations statistiques. Sur la base de cette durée, la rente devrait être ajustée aux avoirs disponibles. En clair, plus nous vivrons longtemps, moins nous toucherons de rentes mensuelles.

ADRESSES UTILES

Valais tourisme:
tél. 027 606 25 36.

Administration fiscale du Valais. Renseignements au tél. 027 606 24 50.

Service cantonal des automobiles: tél. 027 606 71 00.

Assurances maladie:
comparaison des primes sur internet: www.comparis.ch

Stations thermales: Val-d'Illiez, tél. 027 477 20 92; Saillon, tél. 027 743 11 12; Thermalp Ovronnaz, tél. 027 305 11 11; Loèche-les-Bains, tél. 027 472 10 00 et 027 472 20 20.

gée. Plus loin dans la plaine, Saillon offre, outre un complexe thermal très fourni, un espace bien-être et différents soins. Mêmes remarques pour la station d'Ovronnaz Thermalp, qui pompe l'eau aux vertus bénéfiques dans la plaine pour l'utiliser à 1300 m d'altitude. Enfin, Loèche-les-Bains propose les installations les plus diversifiées à une altitude de 1400 mètres. On ne compte évidemment plus le nombre de kilomètres des domaines skiables, tant en pistes qu'en parcours de fond. Depuis peu, des parcours balisés accueillent

également les amateurs de raquettes à neige.

Durant la belle saison, les randonneurs ont le choix entre des balades en moyenne montagne et des courses plus sportives, sans oublier les innombrables possibilités d'escalade. Et, toute l'année, l'air des montagnes apporte à l'organisme l'oxygène pur, gage d'une bonne santé.

«Aux confins du val d'Hérens, on respire autrement, affirme Anne-Françoise en guise de conclusion. On a l'impression de devenir meilleurs...»

Jean-Robert Probst